

Direction Générale des Impôts

République Gabonaise



Union - Travail - Justice


[Accueil](#) | [Toute la fiscalité](#) | [Statistiques](#) | [Plan](#) | [Contact](#)
Rechercher : >>
[Accueil du site](#) > [Articles du Code des Impôts](#)

Retenue à la source

SECTION II

Modalités d'imposition

Paragraphe 1er

Retenue à la source de l'Impôt sur le Revenu des Valeurs Mobilières des personnes physiques et morales

Article 63. - Le taux de la retenue à la source sur les dividendes, intérêts des obligations à moins de cinq ans de maturité et autres rémunérations provenant de valeurs mobilières privées admises à la cote de la BVMAC est fixé à 10%.

Cette retenue est opérée par le teneur de compte au profit du pays de résidence du titulaire du compte. Elle constitue un prélèvement libératoire de toute autre imposition.

Ce taux est fixé à 5% pour les rémunérations des obligations des sociétés privées ou publiques à échéance de cinq années ou plus.

Organisation

- :: Attributions
- :: Textes et Décrets
- :: Organigramme
- :: Présentation de l'Inspection des Services
- :: Mécanisme d'échange de renseignements

Direction des Grandes Entreprises

- :: DGE
- :: Un guichet unique pour les promoteurs de la croissance
- :: Condition d'éligibilité à la DGE
- :: Conditions de sortie du périmètre de la DGE
- :: Une nouvelle approche de gestion : principe d'unicité
- :: Recette des Impôts de la DGE
- :: Statistiques

- :: Enquête qualité à la DGE
- :: Politique qualité
- :: Objectifs qualité
- :: Engagement qualité de la DGE pour 2011

- :: Localisation de la DGE
- :: Nos espaces professionnels
- :: Statistiques

Services territoriaux

- :: Direction provinciale de l'Estuaire
- :: CDI Owendo
- :: CDI Oloumi

Code Général des Impôts

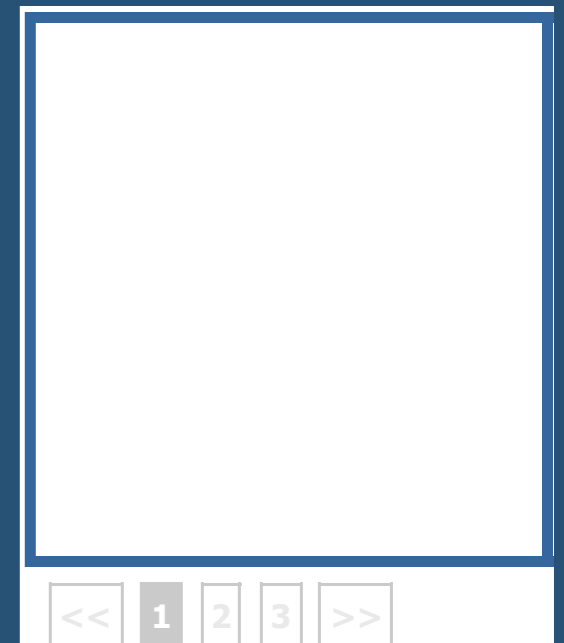
- :: Livre I : Impôt sur les bénéfices et revenus
- :: Livre II : Taxe sur le chiffre d'affaire
- :: Livre III : Impôts et taxes divers
- :: Livre IV : Droits d'enregistrement et de timbre
- :: Livre V : Procédures fiscales

:: Mot du DGI



Le site internet de la Direction Générale des Impôts (DGI) est désormais en service. Il répond au souci constant de modernisation des services de (...) [Lire >>](#)

:: Flash Actualités



:: JPO

:: Galerie photo

:: Vidéo

:: Partenaires

:: Les imprimés

:: Compteur de visite

M-à-J : **jeudi 14 janvier 2016**
[guide arfoo](#)

⌘ Instructions Fiscales

Documentation

- ⌘ Les conventions fiscales
- ⌘ Législation Internationale
- ⌘ Règlementation CEMAC
- ⌘ Loi de finances
- ⌘ Le droit interne Gabonais

[Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Contact](#)

Copyright © 2009, Tous droits réservés DGI